Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent l'activité commerciale de **TIME ATTITUDE**, au capital de 15 000 euros, dont le siège social est 2 RUE CLAUDE DE MESMES 95700 ROISSY-EN-FRANCE- immatriculée au RCS de Pontoise B 819 813 411 (le **Vendeur**).

Article 1 - Champ d'application

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Leur objet est de définir les conditions dans lesquelles le **Vendeur** fournit aux **Acheteur**s professionnels ou non (l'**Acheteur** ou les **Acheteur**s) les produits suivants (Produits) :

- L'intégralité des services proposés par le **Vendeur**

- Les services suivants : Siège dans la navette pour le transfert entre l'aéroport Roissy CDG et les hôtels ou entre les hôtels et l'aéroport, ou autres destinations réservées par l'**Acheteur**.

Les présentes CGV peuvent être complétées par des éléments de conditions générales d'achat éventuellement établies par l'**Acheteur** sur des éléments de leur relation commerciale autre que les prix, les conditions de règlement (pénalités de retard, ristournes…) et les conditions particulières de vente.

En cas de conflit entre les présentes CGV et les CGA de l'**Acheteur**, ce sont les CGV qui priment et qui devront être appliquées par les parties.

Toute commande de Produits implique l'acceptation par l'**Acheteur** des CGV et des Conditions Générales d'Utilisation du site web du **Vendeur** pour les commandes via le site internet du **Vendeur**.

Le fait pour le **Vendeur** de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des clauses contenues dans les présentes CGV ne peut pas être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le **Vendeur** peut convenir avec un **Acheteur** de conditions de vente particulières dérogeant aux CGV.

Les présentes CGV sont en vigueur pour une durée illimitée, jusqu'aux éventuelles modifications opérées par le **Vendeur**.

Article 2 - Commandes

2.1 - Modalités de commande

Les commandes peuvent être passées par les **Acheteur**s auprès du **Vendeur** :

- Via le site internet / ou appliweb : https://app.time-attitude.fr/

Les commandes doivent être validées par l'**Acheteur**, au moyen de l'acceptation confirmée sur la page dédiée à la vérification de la commande.

Les ventes ne sont définitives, même si elles sont prises par l'intermédiaire de représentants ou employés **Vendeur**s, qu'après réception du reçu de paiement émis par le **Vendeur**.

2.2 - Montant minimum

Aucun montant minimum de commande n'est exigé par le **Vendeur**. Le prix est déterminé par l'hôtel en contrat avec le **Vendeur** qui n'est en définitive que le collecteur et reverse la totalité des encaissements à l'hôtel qui de son côté règle des rotations régulières définies par leur lien contractuel.

Si l'**Acheteur** souhaite modifier sa commande, sa demande ne peut être prise en considération que si elle est effectuée au moins 15 minutes avant l'horaire prévu de départ de la navette réservée. La modification ne peut concerner que la date et l'heure. Si l'acheteur souhaite modifier le lieu, de la destination, ou les quantités, il devra faire une nouvelle réservation.

Le bénéfice de la commande est concédé à l'**Acheteur** uniquement et ne peut être cédé sans l'accord du **Vendeur**.

Article 3 - Tarifs

3.1 - Détails du prix

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande ou dans la proposition commerciale spécifique éventuellement adressée à l'**Acheteur**. Les tarifs sont fermes et non révisables durant toute leur période de validité, indiquée par le **Vendeur** et décidée par son client Hôtel. Les tarifs sont entendus tous frais compris. La TVA applicable est celle en vigueur au jour de passation de la commande. Tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des Produits. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français sont à la charge de l'**Acheteur**.

3.2 - Escompte

Aucun escompte ne sera pratiqué par le **Vendeur** en cas de paiement des Produits commandés avant la date de paiement figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui prévu par les CGV.

Article 4 - Remises et ristournes

Le **Vendeur** n'octroie aux **Acheteur**s aucune remise ou ristourne, quelle que soit la quantité et la régularité des commandes.

Article 5 - Modalités de paiement

5.1 - Conditions de paiement

Pour toute commande, l'**Acheteur** procédera au paiement du prix des Produits commandés immédiatement à la validation de la réservation par carte bancaire. Le prix est payable comptant, en totalité à la commande.

5.2 - Pénalités de retard

En cas de retard de paiement de l'**Acheteur**, le **Vendeur** n'assurera pas le transfert commandé. Toute somme non payée à l'échéance fixée par les présentes CGV entraîne de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, l'annulation de la réservation. Cela concerne les paiements refusés notamment.

Article 6 – Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, les Prestations proposées sur le site http://www.app.time-attitude.fr ne sont pas soumises au droit de rétractation applicable à la vente à distance (articles L. 221-1 et suivants).
En conséquence, les Prestations réservées sont non remboursables et non annulables. Toutefois, une modification de la date est possible, à condition qu'elle soit effectuée avant le créneau initialement prévu, sous réserve de disponibilité, et uniquement pour le même itinéraire. Cette possibilité est encadrée par les présentes Conditions Générales et, le cas échéant, les Conditions Particulières applicables.

7 - Exécution de la prestation de service

7.1 Bagages transportés :

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de transporter les produits suivants dans les bagages : gaz comprimé, notamment les bombes défensives, les aérosols et le gaz butane, ainsi que les produits explosifs, inflammables, corrosifs, oxydants, irritants ou toxiques.

Les bagages embarqués font l'objet de notre attention, mais restent sous la responsabilité du voyageur. Avant chaque départ, le voyageur doit s'assurer de l'embarquement de sa valise.

Le transporteur n'assume aucune responsabilité pour les colis ou les bagages à main laissés dans le véhicule, qu'il soit sous la surveillance du conducteur ou non, et qu'il soit fermé à clé ou non. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vol de bagages, d'argent, de bijoux, de lunettes, de souvenirs, de téléphones portables, d'appareils photographiques, de caméras, etc., laissés dans les véhicules par les passagers.

7.2 Détérioration à bord :

Les personnes transportées sont responsables de toute détérioration qu'elles causent à bord. Les frais de réparation seront facturés au client.

7.3 Cigarettes :

La loi Evin s'applique à bord du véhicule. Fumer une cigarette électronique n'est pas autorisé.

7.4 Alcool :

Pour des raisons de sécurité pour nos clients, nos conducteurs et les tiers, le transport et la consommation d'alcool à bord du véhicule sont strictement interdits. En cas de non-respect de cette condition, le client sera tenu entièrement responsable des conséquences éventuelles.

7.5 Transport d'animaux :

Les animaux, quels qu'ils soient, ne sont pas admis à bord des véhicules.
Par exception, conformément à la loi, seuls les chiens guides ou d'assistance accompagnant des personnes titulaires des justificatifs requis sont autorisés.

Article 8 - La rotation

Les retards sur les délais de transport dus à des difficultés de circulation (bouchons, routes barrées, accidents, déviations, conditions météorologiques, événements divers, etc.) ne donnent droit à aucune indemnité ou remboursement. **Time Attitude** ne pourra en aucun cas être tenue responsable des retards imputables initialement au voyageur. **Time Attitude** décline toute responsabilité en cas d'objets et/ou de bagages oubliés dans le véhicule. Chaque voyageur doit vérifier avant de quitter nos véhicules s'il a bien tous ses bagages.

L'**Acheteur** doit impérativement se présenter au moins 10 minutes avant l'heure du passage réservé. La navette partira à l'heure indiquée sur la réservation de l'**Acheteur**. L'**Acheteur** doit présenter un titre de transport valide pour bénéficier du service acheté.

L'acceptation du bon de commande par le **Vendeur** entraîne automatiquement le transfert de l'**Acheteur** vers la destination réservée.

Article 9 - Limitation de responsabilité

La responsabilité de **Time Attitude** couvre les préjudices corporels directs causés aux voyageurs, depuis leur montée dans le véhicule jusqu'à leur descente, à l'exclusion de ces deux actions. **Time Attitude** ne pourra être tenue responsable si les dommages sont causés par le voyageur lui-même, par un tiers, ou par la nature des bagages et/ou de leur emballage.

Time Attitude est couverte par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle pour le transport de voyageurs à titre onéreux. Le **Vendeur** s'engage à mettre tout en œuvre pour acheminer les voyageurs à destination dans les meilleures conditions de confort et de sécurité et dans le délai prévu.

La responsabilité du **Vendeur** ne peut être engagée qu'en cas de faute lourde, intentionnelle ou dolosive. Dans tous les autres cas, la responsabilité du **Vendeur** ne pourra jamais être recherchée ni engagée par les **Acheteur**s.

Les **Acheteur**s garantissent et indemnisent les éventuelles actions en responsabilité contre le **Vendeur** par des tiers au contrat.

En toute hypothèse, la responsabilité du **Vendeur**, si elle est engagée, ne pourra dépasser la valeur des Produits objet du contrat conclu avec l'**Acheteur**.

Transport des enfants en bas âge

Chaque enfant, y compris en bas âge, doit disposer d'une place réservée et payante.

Il appartient à l'**Acheteur** de prévoir et d'installer les dispositifs de retenue ou sièges auto homologués adaptés à l'âge et au poids de l'enfant, conformément à la réglementation en vigueur. Le **Vendeur** se réserve le droit de refuser la prestation en cas de non-respect de ces obligations, sans remboursement ni indemnité.

Article 10 - Droit applicable – Litiges – Traitement des réclamations - Médiation

10.1 Droit applicable : Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige les tribunaux français seront seuls compétents.

10.2 Traitement des réclamations : Pour toute réclamation vous pouvez contacter le service clientèle aux coordonnées mentionnées en préambule des présentes conditions.

10.3 Médiation des litiges de consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, le Client peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends en cas de contestation. En l'espèce, le médiateur désigné est : MCP Médiation - 12 square Desnouettes 75015 PARIS.

10.4 Plateforme de Règlement en Ligne des Litiges :

Conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges a été mise en place par la Commission Européenne, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : https://webgate.ec.europa.eu/odr/

10.5 Attribution de juridiction : Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Tribunal de Commerce de Pontoise nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

En cas de difficulté survenant à l'occasion de la commande ou de la livraison des articles vendus sur le Site, le Client s'adressera en priorité à Time Attitude pour rechercher une solution amiable. Le Client a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Nonobstant ce qui précède, en cas de litige, conformément au règlement n° 44/2001 du 22 décembre 2000 :

- Le Client peut saisir soit le tribunal du lieu où il est domicilié, soit les tribunaux français,

Time Attitude pourra saisir le tribunal du lieu où le Client est domicilié.